

Service eau environnement risques  
Pôle gestion de la ressource en eau

Périgueux, le **24 JUL. 2024**

Affaire suivie par : **Vanessa VERONESE**  
Tél : 05 53 03 67 51  
Courriel : eaux-pluviales@dordogne.gouv.fr

CA BERGERACOISE  
Tour Est CS 40012  
24100 BERGERAC

**Objet :** Dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement  
Création véloroute Prigonrieux Le Fleix  
**Accord sur dossier de déclaration n°0100047807**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération :

#### **Création véloroute Prigonrieux Le Fleix**

considéré complet en date du 28/05/2024, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

**Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.**

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées **aux mairies de PRIGONRIEUX, LE FLEIX, SAINT PIERRE D'EYRAUD et LA FORCE** pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la DORDOGNE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. En cas de recours par les tiers, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois le délai mentionné.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation

**Le Chef de service eau, environnement et risques**

  
**Céline DELRIEUX**

Adresse postale : DDT de la Dordogne – Cité administrative  
CS 74000

24053 Périgueux cedex

Adresse physique : DDT de la Dordogne – 16, rue du 26ème RI – PÉRIGUEUX  
Tél : 05 53 45 56 00 – Fax : 05 53 45 56 50 – Mél : [ddt@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt@dordogne.gouv.fr)

